

Source : Revue de l'Agence Algérienne de Promotion du Commerce Extérieur éditée par l'Agence Algérienne de Promotion du Commerce Extérieur *Février 2007*

REGLEMENTATION/ COOPERATION

Institutions Internationales de Financement du Commerce Extérieur la banque Islamique de développement (BID)

Objectif de la banque

L'objectif de la Banque Islamique de Développement, dont le siège est à Jeddah, est de promouvoir la coopération et les échanges commerciaux entre ses pays membres. La banque dispose de trois Bureaux régionaux, un à Rabat, au Maroc, un autre à Kuala Lumpur, en Malaisie et un troisième au Kazakhstan.

Quels les modes de financement de la banque ?

La banque a mis en place différents modes de financement conforme aux principes de la chari'a :

Le système de financement des exportations (SFE) destiné à la promotion des exportations de biens non traditionnels des pays membres. Ce système a été créé en vue de promouvoir les exportations des pays participants membres de l'OCI vers des pays membres et non membres, grâce à l'octroi d'un financement à court et long terme.

Les opérations de financement des importations (OFI), grâce auxquelles la Banque apporte une assistance à ses pays membres pour l'importation de biens qui ont un impact sur leur développement et qui contribuent à renforcer les échanges commerciaux entre eux;

Le Fonds commun des banques islamiques (FCBI) qui accorde des financements pour les exportations et les importations, mais aussi pour le secteur industriel à travers des opérations de crédit-bail et de vente à tempérament. Le FCBI accorde également un financement en consortium.

Le Programme de financement des exportations de la BADEA. Il s'agit d'un programme de financement des exportations géré par la BID au nom de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), à

Khartoum, Soudan. Il est destiné à promouvoir les exportations des pays membres de la Ligue arabe vers les pays africains non membres de cette Ligue.

Quelles sont les principales caractéristiques du financement fourni par le SFE ?

Le Système octroie un financement à 100% sous forme de Mourabaha ou de vente à tempérament sous réserve d'une garantie fournie par une banque commerciale agréée par la BID. Dans le cadre de ces deux modes de financement, la BID s'engage, directement ou à travers son agent, à acheter les produits/ biens, auprès de l'exportateur, et de les vendre ensuite à l'importateur moyennant une marge bénéficiaire.

Eligibilité

Le Système couvre toutes les exportations de produits conformes aux principes de la Charia et dont une composante de 30% provient des pays membres de l'OCI.

Périodes de financement

La période de remboursement varie de 6 à 120 mois.

- Produits consommables : 6 à 24 mois
- Produits intermédiaires : 6 à 36 mois
- Biens d'équipement : 6 à 120 mois

La monnaie de remboursement est le dollar US, bien que la transaction puisse avoir lieu dans toute monnaie convertible et acceptable par les parties concernées. Une remise de 30% de l'écart ou marge additionnelle est accordée pour tout remboursement total et ponctuel.

Quelles sont les procédures d'utilisation

Les exportateurs des pays membres participant au SFE peuvent soumettre une demande officielle à travers l'agence nationale désignée par le SFE de leurs pays respectifs. En cas d'absence d'une agence désignée à cet effet, l'exportateur peut soumettre sa demande directement au Département du Financement et de la Promotion du Commerce de la BID.

Pourcentage de financement

Jusqu'à 100% pour les opérations dont la valeur ne dépasse pas 3 millions de Dinars.

- Pour toute information complémentaire, se rapprocher de la BEA.